



Le trois septembre deux mil vingt à dix-neuf heures, les membres du conseil légalement convoqués le 27 août 2020 se sont réunis à la salle polyvalente 67, rue de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Yohan, Maire.

Sont présents : JOBET Yohan, MONTAGUT Bérengère, CHAVANEAU Philippe, ARCHENAUULT Pascale, LEBRUN Patrick, ASSELIN Marie-Claude, TOUSSAINT Arnaud, GOUVERNAYRE Magali, ASSELIN Christian, ALEXANDRESCU Raluca, BERTHELOT Nicole GARRE Bernard, ROUX Michel, BAZIN Dominique, Julie RIVERT.

Absent excusé : néant

Secrétaire de séance : Julie Rivert

Lecture du compte rendu de la séance précédente.

ORDRE DU JOUR

Décisions à ajouter à l'ordre du jour :

- DSIL création stationnement

L'ordre du jour :

- **FINANCES :**
 - Décision modifications, déplacement crédits
 - Définition d'un tarif pour travaux réalisés par le personnel dans le cadre d'incivilités
 - Admission en non-valeur
 - Subvention
- **PERSONNEL COMMUNAL :** avenant convention adhésion service médecine préventive
- **QUESTIONS DIVERSES** (cimetière : réviser le règlement, vente des concessions reprises...)

FINANCES

1 – 2020_48 BUDGET : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Participation communale pour les travaux enfouissement réseaux rue des Pervenches réalisés par le Conseil Départemental : 18525.93 € Convention signée le 22.07.2019

Dépense prévue BP 2020 au compte 21538, dépense à imputer sur le compte 204132

Le conseil après avoir entendu ces informations approuvent la modification budgétaire n° 1

| Compte | Somme | Compte | Somme |
|--------|-------------|--------|------------|
| 21538 | - 19 000.00 | 204132 | +19 000.00 |

Dit que la dépense sera amortie à compter du 1^{er} janvier 2021, sous la forme d'un amortissement linéaire sur 5 ans. 2021/2025.

Tableau d'amortissement

Montant total à amortir : 18 525,93

Type d'amortissement : Linéaire

Date de début d'amortissement : 01/01/2021

Durée : 5

Taux d'amortissement : 20,00%

| Exercice | Type d'annuité | Base de calcul | Montant de l'annuité | Cumul amorti | Valeur nette comptable | Réalisé | Inventaire | Subvention |
|----------|----------------|----------------|----------------------|--------------|------------------------|---------|------------|------------|
| 2021 | amortissement | 18 525,93 | 3 705,00 | 3 705,00 | 14 820,93 | non | non | |
| 2022 | amortissement | 18 525,93 | 3 705,00 | 7 410,00 | 11 115,93 | non | non | |
| 2023 | amortissement | 18 525,93 | 3 705,00 | 11 115,00 | 7 410,93 | non | non | |
| 2024 | amortissement | 18 525,93 | 3 705,00 | 14 820,00 | 3 705,93 | non | non | |
| 2025 | amortissement | 18 525,93 | 3 705,93 | 18 525,93 | 0,00 | non | non | |

2- 2020_54 TARIF TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL DANS LE CADRE D'INCIVILITES

La commune est souvent amenée à réaliser des interventions pour endiguer les incivilités dans le cadre des dépôts sauvages sur le domaine public mais aussi du vandalisme sur le mobilier urbain, les bâtiments publics. Ces interventions sont génératrices de frais financiers pour la commune, frais de personnel, redevance ordures ménagères, abonnement déchetterie, achat fournitures.

Le conseil décide de créer un tarif applicable aux contrevenants soit 45.00 € par heure et par agent intervenant sur le préjudice.

Ces recettes seront inscrites au compte 758 perception d'une somme pour préjudice subi.

Le Maire prendra un arrêté réglementant les dépôts sauvages de déchets et d'ordures

3- 2020_51 ADMISSION EN NON VALEUR

Liste N°4240440231 arrêtée le 22.06.2020

Titre 297/2007 134.65 €

Titre 208/2006 88.91 €

La Trésorerie de Beaune la Rolande fait part au conseil qu'il doit être pris une décision d'admission en non-valeur pour la somme de 223.56 € représentant une dette cantine 2007/2006 attribuée à Mme

.....

.

Au vu de ces informations et considérant qu'il n'y a plus aucun recours possible, le conseil décide de prendre une décision d'admission en non-valeur pour la somme de 223.56 € qui sera mandatée au compte 6541.

4- 2020_53 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL

Monsieur le Maire informe le conseil que le projet qui consiste à créer des aires de stationnement pour desservir l'école, la mairie, accompagnée d'une piste cyclable entre les écoles de Quiers et Bellegarde, peut être éligible à la DSIL, dotation de soutien à l'investissement local.
Sécurisation des déplacements école mairie

M. le Maire informe le conseil municipal que le projet est éligible à la DSIL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le projet « sécurisation des déplacements école-mairie ».
- Adopte le plan de financement ci-dessous :
- Sollicite une subvention au titre de la DSIL.
- Charge le Maire ou un Maire-Adjoint de toutes les formalités.

PERSONNEL COMMUNAL

2020_50 Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret a souhaité apporter des modifications à la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

L'avenant porte sur les articles 8 et 10.

Le conseil après avoir pris connaissance des modifications apportées à ces deux articles approuve l'avenant et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant. La décision qui sera transmise au Centre de Gestion.

PATRIMOINE

2020_52 SALLE POLYVALENTE COVID19: PRETS ET LOCATIONS

Vu la crise sanitaire et les nouvelles procédures à appliquer jusqu'au 30 septembre, le conseil décide de restreindre les locations. Seules les manifestations de moins de 50 personnes pourront prétendre au prêt et sous certaines conditions par exemple, les soirées dansantes ne sont pas autorisées. Pour toutes les locations, un engagement COVID sera soumis aux locataires qui devront se conformer aux règles sous peine de ne pas obtenir la salle. Pour certaines locations, il devra être envoyé une déclaration à la Préfecture.

Ces règles seront applicables jusqu'à nouvel ordre de la Préfecture. Elles pourront être renforcées.

Le conseil autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population y compris celle de refuser une location qui mettrait en danger les occupants.

2020_55 VENTE PATRIMOINE

Monsieur le Maire lors d'une précédente réunion avait évoqué la possibilité d'utiliser le principe de ventes aux enchères des biens communaux, terrains, maisons, mobilier, matériel.

Le conseil approuve ce principe et autorise Monsieur le Maire à utiliser ce procédé pour tous les biens qui pourraient être cédés.

QUESTIONS DIVERSES

Cimetière : les travaux du cimetière, reprise de concessions, columbarium, apport d'eau, sont achevés, il reste l'allée menant au monument, les faitières du mur du fond et l'achat du logiciel.

Maintenant que 51 nouvelles concessions sont de nouveau disponibles dans l'ancien cimetière, des nouvelles cavurnes, un nouveau columbarium, un jardin du souvenir, il y a lieu de modifier le règlement du cimetière élaboré en 2015.

Les modifications seront proposées et le règlement sera présenté au conseil lors d'une prochaine réunion.

Avant de mettre en vente les concessions reprises, il y a lieu de lister les concessions disponibles, les concessions trop humides pour être vendues et celles qui seront réservées à des plantations.

ASSOCIATION QSB GYM : prêt salle

L'association QSB GYM créée par une habitante de Quiers propose des cours de gym douce.

Prêt salle : possibilité d'un créneau le lundi soir de 20 heures/21 heures toute l'année hors période scolaire.

L'association sera soumise à toutes les règles COVID19, elle devra s'engager à les appliquer et pour contractualiser le prêt de la salle signer une convention.

L'association a transmis tous les documents : récépissé association, statuts, AG, agréments, assurance.

SERVICES MEDICAUX A LA PERSONNE :

Monsieur le Maire s'est mis en relation avec Mme Martin, vice-présidente de la Communauté de Communes en charge des affaires sociales pour lui faire part des difficultés que nos administrés ont pour trouver un médecin généraliste.

AUDIT SECURITE CROISEMENT RTE D'ORLEANS RTE DE LORRIS

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les trois possibilités pour aménager le carrefour.

Ce projet est mené avec la commune de Bellegarde, le Conseil Départemental.

Des solutions avec rétrécissement, feu tricolore, rond-point,

SENTIER DE LA ROSE : mise en place début octobre, fléchage, panneaux, fresque....

MISE EN SECURITE ROUTE DE BOISCOMMUN et AUTRES SECTEURS

VOLET 3 le dossier doit être présenté avant le 16 novembre 2020, la commission se charge d'étudier tous les secteurs et demander des devis.

Bérengère Montagut

Spectacle enfants : difficile à gérer en période de crise sanitaires, il n'est pas concevable d'éloigner les parents.

Exposition champignons : annulée

Marché de Noël en sursis

Spectacle Noël : en attente consignes COVID.

Zumba une animation qui pourrait être organisée au jardin à thèmes.

Marché de plein air : bonne fréquentation ;

Réunion commission animations : 15 septembre 19h00 trouver des idées pour les animations qui ne peuvent pas être maintenues.

SCOLAIRE:

- 126 enfants à la l'école maternelle.
- 120 enfants à l'école maternelle de Bellegarde
- 105 enfants à l'école primaire de Quiers

- changement d'horaires à la maternelle le mercredi 9h/12h.

Patrick Lebrun

Travaux voirie intercommunale : Gastinière, Champs mangeons, Harmouzeaux, Gousseaux reste à faire les Fossardières

Eclairage public : passage en septembre, réparations engagées par la CCCFG

Achats : tondeuse à batterie à la place d'une tondeuse thermique en panne, tondeuse autoportée, souffleur, débroussailleuse

Mairie : installation d'une porte intermédiaire entre le bureau du Maire et la salle des mariages, mise en peinture des bords de fenêtres et du bandeau Mairie au-dessus de la salle des mariages.

Réunions :

Commission patrimoine 13 octobre.

Commission voirie 27 octobre. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

PLUI

- COPIL : Yohan Jobet Patrick Lebrun,
- ATELIERS : en attente des dates de réunion.

Commission communication

Les émetteurs KWYS dans le JAT sont posés, restent à finaliser l'affiche

ADAPA : Pascale Archenault élue trésorière

Cahier du fleurissement article en cours.

Commission fleurissement

Jard'in Quiers JAT tous les quinze jours, inviter les habitants

Vigne : préparation du terrain en automne et analyse du sol.

Réunion commission fleurissement : 29 septembre 18h30.

Commission développement durable

Compétences eau potable assainissement : établir des schémas directeurs, eau potable, assainissement, eaux pluviales, recensement de tous les équipements et chiffrage de tous les travaux pour une mise aux normes avant la prise de compétence par la CCCFG en 2026.

Opération VAE : problème de réapprovisionnement, relancer l'opération au printemps 2021.

Réunion : 17 SEPTEMBRE 18H30 opération thermo et piste cyclable.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h30.